ASSOCIATION DE DÉFENSE DES CIRQUES DE FAMILLE

Réagissez à cette actualité dans le "courrier des lecteurs".

JUSTICE

L'arrêté interdisant les cirques avec animaux sauvages à Beauvais contesté au tribunal administratif

L'Association de défense des cirques de famille a attaqué l'arrêté au tribunal administratif. L'audience est prévue jeudi 6 mai, alors que l'association a obtenu gain de cause lors de toutes ses actions similaires.

Réagir

Mis en ligne le 4/05/2021 à 19:59
par Benjamin Merieau

L'arrêté de la Ville date de 2019 et il a été renouvelé en 2020. Le tribunal administratif doit trancher à son sujet ce jeudi 6 mai. - (Photo d'archives)

L'audience au tribunal administratif n'est prévue que jeudi. Mais déjà l'Association de défense des cirques de famille se montre optimiste, après son recours pour faire annuler l'arrêté de la Ville de Beauvais interdisant les cirques avec animaux sur son territoire. L'association a même publié un extrait des conclusions sur son site indiquant, en raison de l'arrêté du 18 mars 2011, qu'il incombe « *au préfet de département de délivrer les autorisations nécessaires à l'exercice de cette activité et d'en effectuer le contrôle. Aucun pouvoir de police spécial ne permettait à la maire d'interdire l'installation des cirques et des spectacles détenant des animaux sauvages ou issus de la faune sauvage en vue de leur présentation au public sur le territoire de la commune.* »

Cyrille Emery, délégué général de l'association, indique avoir le soutien de la préfecture et estime que « *cet arrêté est tellement incroyable qu'il ne pouvait être que poursuivi* ». De son côté, la Ville de Beauvais ne souhaite pas commenter une procédure en cours. « *Nous attendons de voir, nous donnerons notre position à l'issue de la procédure* », indique cette dernière.

« Nous avons déjà mené une cinquantaine d'actions de ce type et nous les avons toutes gagnées »

« *Nous avons déjà mené une cinquantaine d'actions de ce type et nous les avons toutes gagnées*, rappelle l'associatif. *Interdire des spectacles, c'est indécent et scandaleux. Les maires feraient n'importe quoi pour avoir dix voix de plus.* »

Le combat ne devrait pas pour autant s'arrêter là pour l'association, puisque la ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili, a annoncé fin 2020 la fin progressive des spectacles itinérants avec des animaux. « *Quand aurons-nous un avis des spécialistes, c'est-à-dire des vétérinaires, sur le sujet ?*, se questionne Cyrille Emery. *La vérité, c'est que c'est animal par animal. Certains supportent mal la captivité, tandis qu'elle ne dérange pas d'autres. Selon un sondage de 2019, 57 % des Français sont pour l'interdiction, ce n'est pas écrasant. Mais nous, dans le cirque, nous n'avons pas d'armes, mais seulement nos clowns et nos nez rouges pour nous défendre.* »

Une dizaine de communes ont déjà sorti les griffes dans l'Oise

Creil demeure la seule grande ville de l'Oise à avoir pris un arrêté du même type, et ce dès 2009. Selon Cyrille Emery, il n'est plus en vigueur depuis quelques années. Une petite dizaine de communes oisiennes se sont prononcées contre les cirques avec animaux : Ivors, Glaignes, Montmacq, Montagny-Sainte-Félicité, Rousseloy, Royaucourt, Frocourt et Liancourt-Saint-Pierre. Parfois sous la forme d'un arrêté, parfois sous la forme de vœux.

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) : Animaux | Animaux sauvages | Arts, culture et

L'ACTU CHEZ VOUS

SOMME Amiens et Métropole Nord amiénois Sud amiénois Abbeville et sa région Villes Soeurs et Bresle Vimeu Péronne et sa région Albert et environs Santerre Ham et environs
OISE Beauvais et environs Clermont, Plateau picard Compiègne et environs Noyon
AISNE Saint-Quentinois

BÉNÉFICIEZ D'UNE SEMAINE D'ACCÈS ILLIMITÉ AUX ARTICLES
[GRATUIT ET SANS ENGAGEMENT]

Le journal du jour

Courrier picard
PÉRONNE La mort de Pierre-Axel Blondel garde son mystère
QUAND LE FACTEUR LIVRE AUSSI LES BAGUETTES
RÉGIONALES DONNÉ GAGNANT, XAVIER BERTRAND DÉVOILE SON PROGRAMME DE CAMPAGNE
COVID-19 LES LYCÉENS INQUIETS SUR LE DÉROULEMENT DES ÉPREUVES DU BAC
SAINT-VALERY LE CLUB DE KAYAK VEUT ÉCRIRE UNE NOUVELLE PAGE DE SON HISTOIRE

LE DIRECT

Mardi 4 Mai

20:29 Sports Video
Pas de finale pour le PSG

21:25 Région Video
Quartier sous tension, Etouvie reçoit la visite du maire d'Amiens et de la préfète

21:10 Insolite Video
Var: les clients d'un supermarché abandonnent plus de 160 chariots pleins

19:49 Région
Les taux d'incidence et la tension hospitalière baissent encore en

LE CHOIX DES LECTEURS

L'ATELIER
NOUVEAU PROPRIÉTAIRE

VIDÉOS

PLUS

1 Amiens: le bar-restaurant Le Forum change de propriétaire

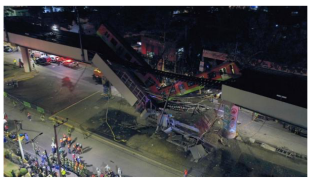

2 Mexico: au moins 23 morts après l'effondrement d'un pont au moment où une rame de métro passait dessus [MIS À JOUR]

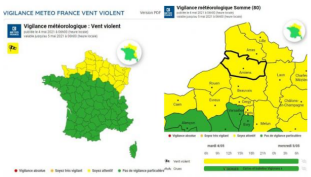

3 Attention, ça va souffler dans la région ce mardi!